

ARRETE
FIXANT LA LISTE DES MEMBRES DU JURY DU CONCOURS DONNANT ACCES AU GRADE D'INFIRMIER TERRITORIAL EN SOINS GENERAUX

SESSION 2026

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Marne,

- Vu le Code Général de la Fonction Publique,
- Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
- Vu le décret n°2013-593 du 5 Juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,
- Vu le décret n°2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des instances de sélection pour l'avancement ou la promotion interne des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière,
- Vu le décret n°2012-1420 du 18 décembre 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emploi des infirmiers territoriaux en soins généraux,
- Vu le décret n°2012-1415 du 18 décembre 2012 modifié fixant les modalités d'organisation du concours pour le recrutement des infirmiers territoriaux en soins généraux,
- Vu l'arrêté du 22 mai 2025 fixant la liste des membres susceptibles de siéger dans les jurys de concours et examens professionnels organisés pour le recrutement aux grades des cadres d'emplois de catégories A, B, C de la fonction publique territoriale,
- Vu l'arrêté portant ouverture du concours donnant accès au grade d'Infirmier en Soins Généraux en date du 25 juillet 2025,

ARRETE

Article 1^{er} : La liste des membres du jury du concours donnant accès au grade d'Infirmier en Soins Généraux est établie comme suit :

COLLEGE DES ELUS LOCAUX :

-Madame Marie-Laure WERBROUCK, Maire de Vélye (51), Présidente du Jury,
-Monsieur Christian BARTHEN, Adjoint au Maire de Lixing-lès-Saint-Avold (57).

COLLEGE DES FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX :

-Monsieur Sébastien DIART, Ingénieur principal, Directeur Général des Services à Fagnières (51), Représentant de la CAP A du Centre de Gestion de la Marne (51),
-Madame Angélique LAFFOND, Infirmière en soins généraux hors classe, Infirmière coordinatrice, Service de Soins Infirmiers à Domicile, Centre Intercommunal d'Action Sociale, à Bar-le-Duc (55).

COLLEGE DES PERSONNALITES QUALIFIEES :

- Monsieur Bruno PETIT, Attaché territorial hors classe, Responsable d'Antenne, Centre National de la Fonction Publique Territoriale délégation Grand Est Nancy, Représentant du Centre National de la Fonction Publique Territoriale,
- Madame Delphine MONET, Puéricultrice, Infirmière puéricultrice au Service de la protection maternelle et infantile au Département de la Marne – CSD Epernay (51).

Article 2 : Monsieur Christian BARTHEN assurera le remplacement de la Présidente du jury dans le cas où celle-ci serait dans l'impossibilité de poursuivre sa mission.

Article 3 : Monsieur le Président certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un délai de recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Châlons en Champagne dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 4 : La Directrice du Centre de Gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- transmis à Monsieur le Préfet de la Marne,
- transmis aux Centres de Gestion parties au schéma interrégional de coordination, de mutualisation et de spécialisation des Centres de Gestion de la région Grand Est et Bourgogne Franche Comté.

Fait à Châlons-en-Champagne

Le Président,
Patrice VALENTIN

Patrice VALENTIN

Signé électroniquement par : Le président
Date de signature : 12/12/2025
Qualité : Signature des PDF par le président

